



Consigne syndicale

Collègue TA de LYS

Dernières Infos

La direction a déposé une DCI concernant la consigne syndicale, la direction propose :

La Direction confirme que ce projet n'impacte pas les dispositions spécifiques suivantes qui concernent les CRML :

- Management de la sécurité par des dirigeants de la filière Traction.
- Parcours professionnel (cursus TA et parcours TA vers TB).
- Structure des roulements.
- Filière et grade des conducteurs.
- Pilotage de l'ACR.
- Equilibres actuels concernant la rémunération.
- Lieux de prises et fin de service.

La Direction confirme sa volonté de proposer un parcours qualifiant aux CRML. Ainsi une école TA initiale CRML sera mise en œuvre début mai 2017. Fin 2017 – début 2018, une école TA vers TB sera également initiée.

La future Direction Traction TER AURA continuera de piloter, en lien avec les Activités et la Direction de la Traction, les écoles de conduite TA CRML et TA vers TB.

La Direction projette de créer une nouvelle Unité Traction CRML rattachée à la Direction NFL à compter du 01 septembre 2017 qui deviendrait ainsi une structure Traction et autres métiers. L'objectif est de renforcer le pilotage de la production assurée par ces agents de conduite sur l'ensemble des échelles de temps (de la conception à l'opérationnel). Cette Unité serait composée des CRML dont la Direction propose qu'ils soient affectés à l'Unité de Production Traction de Lyon Scaronne et détachés dans la nouvelle Unité CRML.

Les CRML de Scaronne resteraient donc rattachés administrativement à la future Direction Traction TER AURA. Tous les dossiers traitant de notations, parcours professionnels, procédures disciplinaires, ... seraient gérés par leur future entité d'appartenance, c'est-à-dire la Direction Traction TER AURA.

L'intersyndicale a pris acte de l'évolution constructive du projet initial, les CRML de Lyon Scaronne seront affectés comme l'ensemble des conducteurs à la DT TER AURA

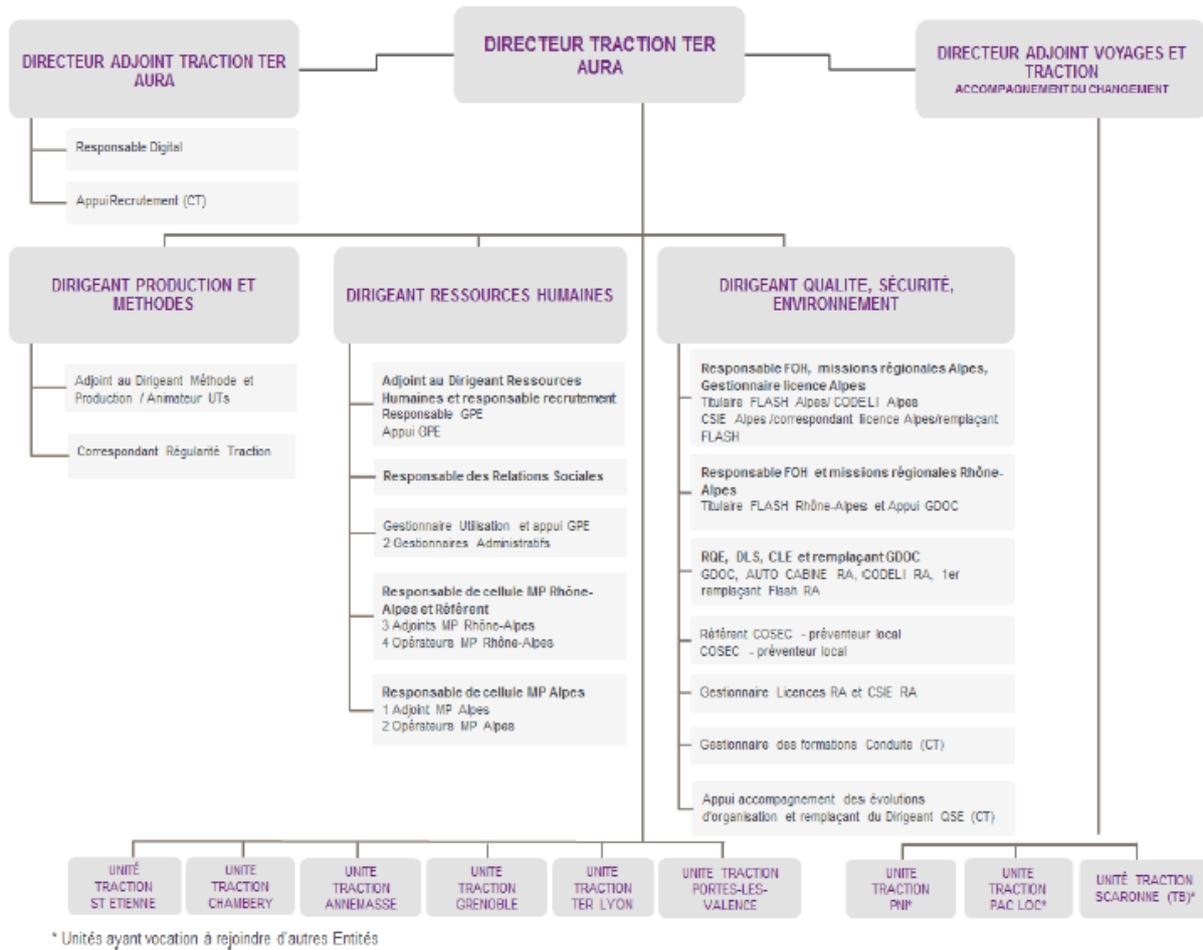
Pour autant l'intersyndicale ne trouve aucune plus-value à la création de l'UT CRML au sein de la direction NFL

L'intersyndicale a pris acte de la mise en place du GTT début Septembre, les orientations portées par l'intersyndicale seront :

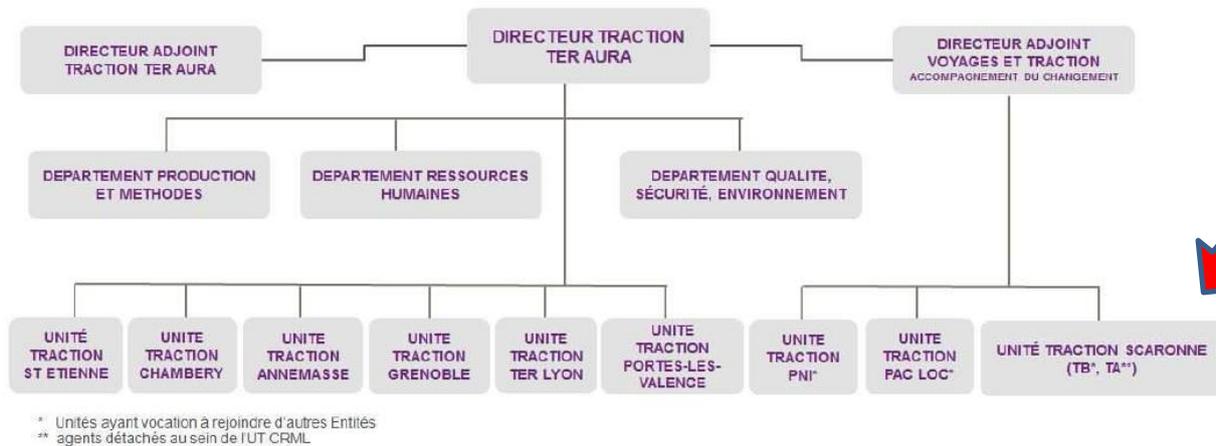
- Maintien et pérennisation de les ADC dans une structure Traction
- Maintien géographique de tous les ADC sur le site de Lyon Scaronne
- Pérennisation de la Multi-Activités

Voir Schéma ci-dessous

Avant



Après



Après avoir consulté les CRML, l'intersyndicale a décidé de suspendre l'application de la consigne syndicale du 08 avril 2017

A partir du 15 Avril 2017 : 14H00